

Votants : 80

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 19 septembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 26 septembre 2022

COHÉSION SOCIALE INSERTION - LES AMBASSADEURS DE LA MOBILITÉ

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Claude BOISSON à Jacques BILLY, Sophie BROSSARD à Corinne RIVET BONNEAU, Christelle CHASSAGNE à Nicolas ROBIN, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Cathy Corinne GIRARDIN à François GIBERT, Guillaume JUIN à Romain DUPEYROU, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Lucy MOREAU à François GUYON, Mélina TACHE à Noélie FERREIRA, Florence VILLES à Dominique SIX.

Titulaire absente suppléée :

Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD.

Titulaires absents :

Florent JARRIAULT, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022

COHÉSION SOCIALE INSERTION - LES AMBASSADEURS DE LA MOBILITÉ

Monsieur **Romain DUPEYROU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Afin d'accompagner et renforcer l'offre de mobilité, la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) accueille régulièrement, des équipes de 6 à 8 jeunes en service civique qui assurent la fonction d'Ambassadeurs de la mobilité, sur le territoire de l'agglomération. Depuis son origine, l'objectif général de cette action vise l'appropriation du réseau de transports et de l'offre de mobilité, en particulier par les publics fragiles.

Cette démarche se poursuit dans un contexte où l'agglomération développe l'ensemble de son offre de transports, en accès libre, et promeut des services de mobilité alternative à la voiture individuelle (covoiturage, location de vélos et de trottinettes, marche à pied, intermodalité ...). Cette nouvelle offre de transports durables implique un changement des pratiques de mobilité des citoyens.

De fait, la mission des Ambassadeurs de la mobilité porte, au regard des publics cibles, sur l'appropriation de cette nouvelle offre de mobilité.

Cette action comporte 3 orientations :

- **Orientation n°1 : Développer les actions de formation et de sensibilisation aux différentes possibilités du réseau de transports et l'offre de services, notamment en mobilisant les acteurs relais ;**
- **Orientation n°2 : Proposer un accompagnement de proximité pour favoriser l'usage des transports collectifs ;**
- **Orientation n°3 : Favoriser l'esprit civique des usagers des transports collectifs et le respect des équipements, des agents et des autres usagers, à travers des missions de sensibilisation notamment en direction des scolaires.**

Afin de décliner ces orientations, il a été proposé de valoriser l'apport de la jeunesse sur le territoire de la CAN, en s'appuyant sur le dispositif **Service Civique** porté par l'association Unis-Cité.

L'originalité du projet consiste à mobiliser des jeunes du territoire dans le cadre de leur engagement de Service Civique pour répondre à ces enjeux.

Ainsi, depuis le démarrage de l'action, 11 promotions se sont succédé. Les bilans de ces promotions ont souligné :

- les bonnes implications et articulations avec les différents acteurs et partenaires,
- la qualité et la réussite des temps de formation et de préparation,

- le bon accueil des usagers.

Il s'agit maintenant de préparer dans les meilleures conditions le recrutement des 6 prochains jeunes dont la mission se déroulera d'octobre 2022 à juin 2023. Il s'agira de la 12^{ème} promotion.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer la convention avec Unis-Cité (jointe en annexe), précisant les modalités de l'action et tout document afférent à l'action ;
- Verse à l'association Unis-Cités, dans le cadre de cette convention, une subvention de 22 664 €.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 80

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Romain DUPEYROU

Vice-Président Délégué